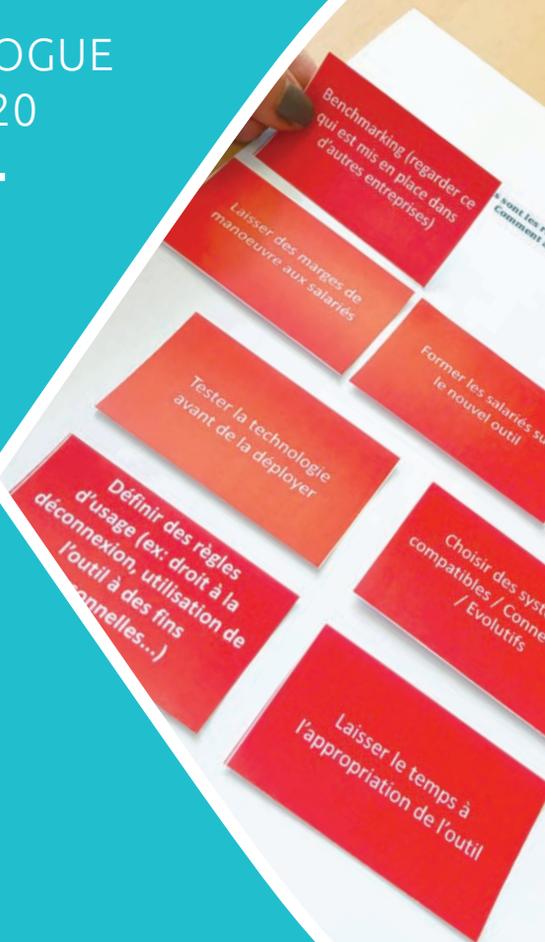


# Formations

CATALOGUE  
2020

- > CONDUIRE  
UNE DÉMARCHE  
DE QUALITÉ DE VIE  
AU TRAVAIL (QVT)
- > PROMOUVOIR LE TRAVAIL  
COMME FACTEUR DE  
SANTÉ
- > ACCOMPAGNER  
LES TRANSFORMATIONS





ÉDITO

—

Depuis maintenant près de dix ans l'Anact propose aux acteurs de l'entreprise et aux organismes qui les accompagnent des formations opérationnelles mettant en œuvre des outils et méthodes éprouvés.

Cette offre, indissociable de notre champ d'action - l'amélioration des conditions de travail - et des méthodes développées pour y parvenir (parmi lesquelles l'expérimentation occupe une place majeure), constitue un des vecteurs essentiels de transfert de nos savoir-faire.

Basées sur l'interactivité entre les différents participants, nos formations ont l'ambition de faciliter le partage d'expérience pour mieux illustrer les contextes de mise en situation et enrichir les pratiques professionnelles.

Inscrit dans une dynamique d'innovation permanente, notre réseau propose également des outils d'animation ludopédagogiques avec la gamme de jeux « Travail & Réalités » ainsi que des productions numériques (MOOC, mobile learning, jeux vidéo interactifs).

En 2020 sur un certain nombre de sujets pour lesquels la demande reste forte, l'Anact souhaite également pouvoir déployer plus largement les formations et les contenus qui retiennent votre intérêt.

**À partir de cette année et grâce à la mobilisation des Aract, certaines de ces formations seront organisées en région sur plusieurs sites, au plus près des inscrits.**

D'autre part, en plus de la programmation détaillée dans ce catalogue, la formation de formateurs pourra faire l'objet de sessions spécifiquement dédiées et adaptées aux acteurs relais. Si vous êtes intéressé par cette modalité, n'hésitez pas à nous contacter.

Plus généralement, notre offre de formation constitue un matériau de base que nous pouvons adapter plus finement aux attentes de nos publics. Nous sommes donc à votre disposition pour échanger sur des projets ajustés à votre besoin de formation !

**Richard ABADIE**

Directeur Général de l'Anact



# MISSIONS ET MODES D'ACTION DU RÉSEAU ANACT-ARACT

Établissement public administratif sous tutelle du ministère en charge du Travail, l'Anact pilote un réseau de 16 Associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract).

Notre singularité est d'accompagner les entreprises en matière d'amélioration des conditions de travail en mobilisant :

- Des actions de veille prospective ;
- Des projets-pilotes pour expérimenter de nouvelles façons de travailler ;
- La capitalisation des enseignements que l'on peut en retirer ;
- La diffusion d'outils et de méthodes permettant à des entreprises de les mettre en œuvre.



**Anact  
Aract**



**Expérimenter,  
concevoir  
et impulser  
des méthodes  
d'amélioration  
des conditions  
de travail**

**EN AGISSANT SUR...**

**L'organisation  
du travail**

**Le dialogue social**

**Le développement  
des compétences**

**EN S'APPUYANT SUR...**

**Des approches  
participatives**

**La prise en compte  
du travail réel**

**L'accompagnement  
des changements**

**Nous mettons nos compétences en ingénierie de formation et nos expertises thématiques à votre service pour développer des formations « sur mesure » répondant à vos besoins. Contactez-nous !**

# LE DÉPARTEMENT ÉLABORATION DES SOLUTIONS DE TRANSFERT

## Responsable du département Élaboration des solutions de transfert

Ségoène JOURNOUD



Le département développe l'offre de formation de l'Anact présentée dans ce catalogue mais aussi une gamme de jeux pédagogiques et de webinaires sur les sujets en lien avec les conditions de travail.

## L'équipe formation

### Formations intra-entreprises et Ingénierie sur mesure

Stéphane PONCET-MIQUEL

Chargé de mission formation

Tél : 04 72 56 13 47

Mail : formations@anact.fr



et

### Formations catalogue, renseignements pratiques et pré-inscriptions

Brigitte PEREAU

Chargée de l'administration des formations

Tél : 04 72 56 13 50

Nicole GEOFFRAY

Chargée de l'administration des formations

Tél : 04 72 56 13 69



Mail : formations@anact.fr

### Notre équipe de formateurs (p.42-43)

# SOMMAIRE

---

Toutes nos formations se déroulent  
dans nos locaux, à **Lyon**,  
192 avenue Thiers.

Elles sont déclinables  
en formations **intra-entreprises**,  
**sur demande**.

Certaines sont proposées  
régionalement (cf. p45)

## CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

1. Piloter une démarche QVT .....p09
2. Les quatre leviers pour manager le travail d'équipe **Nouveauté** .....p10
3. Mettre en place des espaces de discussion sur le travail ..... p11
4. Animer des espaces de discussion sur le travail **Nouveauté** ..... p12
5. Analyser les situations de travail pour agir et former (Afest) **Nouveauté** ..... p13
6. Négocier un accord pour initier une dynamique sociale **Nouveauté**.....p14

## PROMOUVOIR LE TRAVAIL COMME FACTEUR DE SANTÉ

7. Prévenir le risque de sexisme au travail **Nouveauté**..... p 17
8. Inscrire les risques psychosociaux dans le DUERP ..... p18
9. Devenez animateur du jeu pédagogique « les RPS dans le Document Unique » .....p19
10. Entreprises : maintenez en emploi les personnes atteintes de maladies chroniques évolutives ..... p20
11. Consultants : accompagnez le maintien en emploi des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives .....p21
12. Évaluer et réguler la charge de travail des équipes ..... p22
13. Analyser des données sociales et définir des indicateurs de santé au travail ..... p23

## ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS

14. Co-construire les changements avec les salariés **Nouveauté** ..... p25
15. Appréhender les transformations numériques du travail **Nouveauté** .....p26
16. Intervenir en entreprise pour améliorer les conditions de travail .....p27
17. Bien concevoir pour ne pas décevoir : intégrer les conditions de travail dans les projets de transformation .....p28

## Découvrir nos offres en ludopédagogie ..... p30

- Bulletin d'inscription .....p38
- Planning des formations .....p40
- Les formateurs .....p42
- Coordonnées en région .....p44
- Accès à l'Anact ..... p46



# PILOTER UNE DÉMARCHE QVT

## 1

### Public concerné

Consultants,  
acteurs RH (DRH,  
RRH...), managers,  
représentants  
du personnel,  
animateurs QVT



### PRÉREQUIS

Souhaiter initier une  
démarche QVT

### Dates

15 et 16 janvier  
**ou** 18 et 19 mars  
**ou** 8 et 9  
septembre  
**ou** 2 et 3 décembre  
2020

### Durée

2 jours  
14 heures  
9h-17h30

### Lieu

Anact - Lyon

### Prix

1 000 euros  
net de TVA

### OBJECTIFS

- Comprendre les repères et les enjeux de la QVT
- Appréhender les spécificités de cette démarche
- S'approprier des outils et méthodes innovantes
- Savoir mettre en place durablement une démarche QVT

### PROGRAMME

Formation qui permet de mettre en œuvre la démarche de qualité de vie au travail comme levier de performance durable de l'entreprise. C'est la formation socle du parcours pédagogique sur la QVT.

- Partage d'un référentiel commun sur la QVT : évolutions, repères et enjeux
- Pilotage et cadrage : inscrire la démarche au niveau stratégique et piloter de façon concertée (positionnement du sujet, périmètre, acteurs mobilisés, animation...)

- Diagnostic de la qualité de vie au travail : méthodes d'analyse existantes et nouveaux outils
- Expérimentations : préconisations et méthodes disponibles
- Pérennisation de la démarche : recommandations pour mettre en place un accord QVT et installer un dispositif de suivi

### PÉDAGOGIE

- Cas pédagogiques issus de cas réels d'entreprises
- Outils d'analyse développés et expérimentés au sein du réseau Anact-Aract
- Exercice de synthèse à partir des contextes des participants

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne



## LES QUATRE LEVIERS POUR MANAGER LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

# 2

### Public concerné

Managers,  
responsables de  
services, RRH



### PRÉREQUIS

Télécharger et suivre  
le Mobile Learning  
« Manager Autrement  
avec la Qualité de Vie  
au Travail »\*

### Dates

1<sup>er</sup> octobre 2020

### Durée

1 jour  
7 heures  
9h-17h30

### Lieu

Anact - Lyon

### Prix

550 euros  
net de TVA  
(incluant le prix d'accès  
au Mobile Learning)

### OBJECTIFS

- Comprendre les principes essentiels de la qualité de vie au travail pour manager
- Permettre aux managers d'agir au quotidien avec leur équipe selon les quatre leviers
- Élargir leur champ d'action à l'occasion de projets de transformation

### PROGRAMME

Formation mixte alternant séquences à distance et présentielles. Cette session peut venir en complément des formations « Agir sur le management », « Mettre en place des espaces de discussion » et « Analyser les situations de travail pour agir et former ».

- ⊗ Formation à distance par le mobile learning « Manager autrement avec la QVT »
- ⊗ Expérimentation des liens entre performance, management et QVT avec un

serious game en présentiel

- ⊗ Exploration des différents leviers du manager abordés dans le mobile Learning :
  - Analyser le travail de ses collaborateurs
  - Reconnaître le travail
  - Discuter le travail
  - Conduire des expérimentations
- ⊗ Pour chacun de ces leviers, des repères pour l'action, des exemples de mise en application ainsi que des outils pratiques sont présentés

### PÉDAGOGIE

- Mobilisation d'un Mobile Learning en amont de la formation
- Mise en situation avec un serious game
- Pendant la journée de formation présentielle, échanges de pratiques professionnelles entre les participants

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne

**\*En suivant cette formation, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel pour l'accès à l'application « Manager autrement avec la QVT ». Celui-ci vous sera fourni au moment de l'inscription.**

## METTRE EN PLACE DES ESPACES DE DISCUSSION SUR LE TRAVAIL

# 3

### Public concerné

Consultants, acteurs RH, dirigeants et managers, représentants du personnels



### PRÉREQUIS

Souhaiter accompagner la mise en place d'EDD

Télécharger le kit EDD disponible gratuitement sur [anact.fr](http://anact.fr)

### Dates

12 mars *ou* 8 octobre 2020

### Durée

1 jour  
7 heures  
9h-17h30

### Lieu

Anact - Lyon

### Prix

500 euros net de TVA

### OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la discussion sur le travail
- Appréhender les différents types d'espaces de discussion (EDD)
- Construire durablement un dispositif de discussion sur le travail
- S'approprier des outils et repères pour animer la discussion sur le travail

### PROGRAMME

Session qui peut être un complément aux formations « Piloter une démarche QVT » et « Agir sur le management pour améliorer la QVT ». Pour bénéficier de ses apports, il est conseillé de télécharger en amont le kit sur les Espaces de discussion disponible sur [anact.fr](http://anact.fr).

- Les enjeux de la discussion au travail
- Les différents espaces de discussion : formats, intérêts, limites, conditions de mise en œuvre
- L'inventaire et l'analyse des espaces existants dans l'entreprise
- L'élaboration d'une ingénierie pour développer des espaces de discussion : durée, fréquence, acteurs, modalités d'animation...
- Les outils et repères pour animer une discussion sur le travail
- La mise en œuvre d'un espace de discussion à partir d'un cas : ingénierie, outil d'animation, mise en action

### PÉDAGOGIE

- Exercices et mise en situation tirés de cas concrets
- Présentation d'outils pratiques : modèle « C2R », « situation-problème », diagnostic photo et/ou ateliers sur le travail bien fait

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne

## ANIMER DES ESPACES DE DISCUSSION SUR LE TRAVAIL

# 4

### Public concerné

Managers, acteurs  
RH, consultants,  
représentants du  
personnel



### PRÉREQUIS

Avoir suivi la  
formation « Mettre en  
place des EDD »

### Dates

27 et 28 mai *ou*  
25 et 26  
novembre 2020

### Durée

2 jours  
14 heures  
9h-17h30

### Lieu

Anact - Lyon

### Prix

1 000 euros  
net de TVA

### OBJECTIFS

- ▶ Promouvoir l'approche de la discussion du travail
- ▶ Élaborer la trame d'animation d'un espace de discussion (EDD)
- ▶ Acquérir des repères, des techniques et des outils pour discuter de l'activité
- ▶ Travailler sa posture d'animateur
- ▶ Créer une dynamique favorable à la production collective de propositions concrètes

### PROGRAMME

Journées de formation complémentaires à la formation « Mettre en place des EDD ».

Elles visent à faciliter la mise en place de ces espaces en permettant aux animateurs d'acquérir une posture facilitant l'expression de chacun sur son travail.

- ⊗ Promouvoir la mise en place d'espaces de discussion sur le travail auprès des acteurs de l'entreprise.
- ⊗ Structurer le dispositif des espaces de discussion en lien avec la politique QVT
- ⊗ Définir des objectifs à l'EDD en fonction des finalités

(régulation, concertation sociale, accompagnement au changement, etc.)

puis un canevas préalable d'animation des échanges

- ⊗ Avoir des repères sur ce qu'est le travail réel et l'analyse de l'activité à partir d'un cas concret
- ⊗ Acquérir des outils et techniques d'animation des échanges sur le travail
- ⊗ Contractualiser les règles de fonctionnement entre les participants et mettre le groupe en position de produire

### PÉDAGOGIE

- ▶ Transfert d'outils et de méthodes d'animation de groupe
- ▶ Mobilisation de vidéo pour des mises en situation
- ▶ Prise en main d'outils d'analyse du travail
- ▶ Exercices pratiques sur les habiletés relationnelles de l'animateur

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne

## ANALYSER LES SITUATIONS DE TRAVAIL POUR AGIR ET FORMER (AFEST)

# 5

### Public concerné

Acteurs de la prévention et de la QVT, consultants, chefs de projet, accompagnateurs AFEST



### PRÉREQUIS

Avoir un terrain d'observation pour le travail d'inter-session. Avoir suivi les modules 2 et 3 du MOOC « manager par le travail réel »\*

### Dates

9 avril et 2 juillet 2020

### Durée

2 jours  
14 heures  
9h-17h30

### Lieu

Anact - Lyon

### Prix

1 000 euros  
net de TVA

### OBJECTIFS

- Acquérir des outils et méthodes pour comprendre l'activité de travail
- Pratiquer l'analyse de situations de travail en lien avec une problématique d'entreprise
- Entrer dans une phase opérationnelle d'AFEST (Action de Formation En Situation de Travail)

### PROGRAMME

Formation-action qui permet d'intégrer la dimension du travail dans les projets de l'entreprise.

#### Travail inter-session

- Réaliser une analyse de situation de travail et en préparer la restitution

#### Journée 1

- Apports de connaissances fondamentales issues de l'ergonomie
- Méthodes et outils d'observation et d'entretien
- Préparer la mise en œuvre de l'inter-session à partir des problématiques professionnelles des participants (identifiées en amont de la formation)

#### Journée 2

- Retours et échanges sur la mise en œuvre (conditions de réalisation, difficultés rencontrées, conclusions de l'analyse, format de restitution...)
- Compléments, approfondissements et restitution
- Apports complémentaires sur les outils à mobiliser et les connaissances utiles pour l'action ou la formation

### PÉDAGOGIE

- *Apprentissage alternant apports de connaissances, mise en œuvre sur le terrain et retours de pratiques entre les participants*
- *Cas concrets et problématiques issus du monde du travail*
- *Mobilisation d'outils pratiques*

\* Mooc gratuit EM Lyon-Anact  
<https://emlyonx.em-lyon.com>

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne



## NÉGOCIER UN ACCORD POUR INITIER UNE DYNAMIQUE SOCIALE

# 6

### Public concerné

Représentants du personnel, membres élus permanents du CSE, acteurs RH, direction



### PRÉREQUIS

Souhaiter négocier un accord au sein de son entreprise

### Dates

17 et 18 juin 2020

### Durée

2 jours  
14 heures  
9h-17h30

### Lieu

Anact - Lyon

### Prix

1 000 euros  
net de TVA

### OBJECTIFS

- Structurer une stratégie d'action et négocier un accord
- Qualifier de manière paritaire les enjeux de négociation
- Définir de façon paritaire le cadre méthodologique de la démarche envisagée (qui, quand, quoi, comment...)
- Appliquer la démarche à l'égalité professionnelle

### PROGRAMME

Formation permettant de préparer les acteurs concernés à la négociation d'un accord pragmatique en lien avec les enjeux et les projets de transformation de l'entreprise. Une pédagogie de mise en situation autour du thème de « L'Égalité Professionnelle et de la QVT » (EP-QVT) permet au stagiaire d'intégrer l'approche par la négociation d'un accord de méthode.

- Intérêts et limites des négociations conjointes et disjointes
- Appropriation de la démarche outillée : argumentaire concerté,

diagnostic quantitatif, pronostic d'impacts et leviers d'action

- Identification des enjeux des acteurs et approche organisationnelle
- Mise en application sur une thématique centrale et obligatoire pour les entreprises : « L'égalité professionnelle »
- Contextualisation, partage d'un référentiel commun balisé par des obligations réglementaires (CSE, BDES, INDEX, dispositifs existants et enjeux de qualité de vie au travail)

### PÉDAGOGIE

- Partage d'expériences entre entreprises
- Exercices et mise en situation tirés de cas concrets
- Mise à disposition d'une démarche outillée
- Approche ludopédagogique par le jeu « Les Essentiels de l'égalité professionnelle » développé par l'Anact

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne

# TRAVAIL & CHANGEMENT

Le magazine du réseau Anact-Aract  
N°372 – Juin 2019 – [anact.fr](http://anact.fr)



**07**  
**QUALITÉ DE VIE  
AU TRAVAIL**  
Une idée qui  
fait son chemin

**15**  
**L'ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE,**  
c'est aussi une affaire  
de santé au travail

**18**  
**PERSPECTIVES  
sur les plateformes  
numériques  
de services**

Anact  Aract  
LE RÉSEAU

Travail & Changement évolue :

une mise en page aérée, modernisée, des inflexions rédactionnelles pour un magazine plus rythmé et pédagogique qui couvrira, au fil des numéros, la palette d'actions du réseau Anact-Aract.

Nous souhaitons avec cette nouvelle formule montrer ce que produit une approche globale des conditions de travail. Et illustrer, par l'exemple, comment une telle celle-ci – qui intègre santé au travail et performance – peut s'appuyer sur des pratiques renouvelées de prévention, de conduite de changement et de négociation.

Le rythme de parution reste inchangé : trois numéros par an, au printemps, à la rentrée d'automne et en fin d'année à [télécharger sur notre site anact.fr](http://télécharger.sur.notre.site.anact.fr).

Bonne lecture à tous !

—  
**PROMOUVOIR  
LE TRAVAIL  
COMME  
FACTEUR DE  
SANTÉ**



# PRÉVENIR LE RISQUE DE SEXISME AU TRAVAIL

## 7

### Public concerné

Acteurs RH,  
représentants du  
personnel,  
acteurs de la  
prévention, référents  
sexisme



### PRÉREQUIS

Souhaiter s'impliquer  
dans la prévention  
d'agissements sexistes  
et du harcèlement  
sexuel

### Date

28 janvier *ou*  
29 octobre 2020

### Durée

1 jour  
7h  
9h-17h30

### Lieu

Anact -Lyon

### Prix

500 euros  
net de TVA

### OBJECTIFS

- Connaître les différentes facettes du sexisme au travail
- Appréhender le cadre légal et les obligations employeur
- Identifier les différents niveaux de prévention possibles pour agir sur le sexisme

### PROGRAMME

Journée de sensibilisation et de prise en main du jeu « Sexisme sans façon » (jeu pédagogique développé par l'Anact à partir d'expériences de terrain) qui permet :

- de mieux qualifier les différentes manifestations du sexisme au travail
- d'identifier des actions pour structurer une politique de prévention et répondre aux obligations réglementaires.

- ⊕ Partage d'un référentiel commun
- ⊕ Définitions des 3 niveaux de prévention
- ⊕ Mise en capacité d'organiser une action de sensibilisation à partir du jeu. Prise en main du jeu : règles, plateau, maître du jeu et debriefing...

### PÉDAGOGIE

- Approche participative et innovante à partir d'un jeu de plateau « Sexisme sans façon »
- Échanges à partir des contextes professionnels des participants

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne

*En suivant cette formation, vous pouvez bénéficier de 20% de remise sur l'achat du jeu pédagogique « Sexismes sans façons »*



# INSCRIRE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) DANS LE DUERP

## 8

### Public concerné

Acteurs RH,  
médecins du  
travail, acteurs  
de la prévention,  
consultants



### PRÉREQUIS

Avoir une pratique  
DUERP

### Dates

8, 9 janvier et 5  
février **ou**  
6, 7 mai et 11 juin  
2020

### Durée

3 jours  
21h  
9h-17h30

### Lieu

Anact - Lyon

### Prix

1 500 euros  
net de TVA

### OBJECTIFS

- Acquérir une méthodologie de prévention des RPS centrée sur l'organisation du travail
- Identifier, analyser et évaluer les RPS
- Inscrire les RPS dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

### PROGRAMME

Formation-action qui permet d'acquérir et de mettre en place une méthode participative et pluridisciplinaire de prévention des RPS, de leur identification à leur plan d'action en mobilisant le jeu pédagogique conçu par le réseau Anact-Aract.

- Identification, analyse et évaluation des RPS et plan d'action
- Inscription des résultats dans le DUERP

### Travail inter-session

- Test de la méthode à partir du contexte professionnel de chacun

### Journées 1 et 2

- Contexte règlementaire et évolutions
- Analyse de situations de travail avec l'outil « situation-problème »
- Mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire : rôle, missions et animation

### Journée 3

- Retours d'expérience à partir des travaux des participants
- Compléments et approfondissements

### PÉDAGOGIE

- Appropriation de la méthodologie de prévention grâce à la ludopédagogie
- Mise en situation à partir d'exemples tirés de cas concrets
- Travail à partir des productions des participants (inter-session)

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne



# DEVENEZ ANIMATEUR DU JEU PÉDAGOGIQUE « LES RPS DANS LE DOCUMENT UNIQUE »

## 9

### Public concerné

Acteurs RH,  
médecins du  
travail, acteurs  
de la prévention,  
consultants



### PRÉREQUIS

Maîtriser et savoir  
utiliser la méthode  
Anact « situation-  
problème »

### Date

2 avril *ou*  
17 novembre 202

### Durée

1 jour  
7h  
9h-17h30

### Lieu

Anact -Lyon

### Prix

500 euros  
net de TVA

### OBJECTIFS

- Acquérir la posture et les techniques d'animation du jeu
- Être en capacité de transférer la méthode « situation-problème »
- Inscrire les RPS dans le DUERP avec le jeu

### PROGRAMME

Formation qui permet  
d'acquérir une nouvelle  
technique d'animation et de  
transfert de la méthode Anact  
«situation-problème »

⊗ Utilisation d'un cas fictif du  
jeu : de la sensibilisation  
des acteurs aux RPS  
jusqu'au plan d'action par la  
formation-action.

- ⊗ Prise en main du jeu : le  
livret animateur, le plateau,  
les cartes, support vidéo,  
clé USB
- ⊗ Technique d'animation :  
posture de l'animateur,  
rôles des joueurs, trucs et  
astuces

### PÉDAGOGIE

- Approche de prévention innovante à partir d'un jeu pédagogique
- Échanges à partir des contextes professionnels des participants

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne

En suivant cette formation, vous pouvez bénéficier de 20% de remise sur l'achat du jeu pédagogique « les RPS dans le DU »

# ENTREPRISES : MAINTENEZ EN EMPLOI LES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE CHRONIQUE ÉVOLUTIVE

# 10

## Public concerné

Référents handicap, préventeurs et acteurs RH au sein d'une entreprise



## PRÉREQUIS

Souhaiter initier une démarche de maintien en emploi des personnes atteintes de maladie chronique dans son entreprise

## Date

23 et 24 janvier  
*ou* 17 et 18  
septembre 2020

## Durée

2 jours

14h

9h-17h30

## Lieu

Anact - Lyon

## Prix

1 000 euros  
net de TVA

## OBJECTIFS

- Agir pour un maintien en emploi de qualité des personnes atteintes de maladie chronique évolutive (MCE)
- Acquérir une démarche impliquant les personnes concernées : les managers, les collectifs et les services RH

## PROGRAMME

Formation qui permet de mettre en œuvre un projet durable pour l'amélioration des conditions de travail des personnes atteintes de MCE.

- Mobilisation des acteurs-clés et identification de leur rôle
- Présentation des étapes et des outils de la démarche « Travailler avec une maladie chronique »
- Partage d'un référentiel commun : MCE et impacts dans les contextes professionnels, principes de l'homme au travail et approche par le travail
- Repères juridiques, contexte législatif et réglementaire

## PÉDAGOGIE

- *La démarche outillée : « Travailler avec une maladie chronique »*
- *Exercices et mise en situation à partir de cas concrets*

*Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne*

# CONSULTANTS : ACCOMPAGNEZ LE MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE CHRONIQUE ÉVOLUTIVE

# 11

## Public concerné

Consultants



## PRÉREQUIS

Pratique de l'intervention en entreprise sur les sujets RH et conditions de travail.  
Conduite de projet

## Dates

26 mars **ou**  
10 novembre 2020

## Durée

1 jour  
7h  
9h-17h30

## Lieu

Anact - Lyon

## Prix

500 euros  
net de TVA

## OBJECTIFS

- Analyser l'environnement juridique et organisationnel des personnes atteintes de maladie chronique évolutive (MCE)
- Installer une conduite de projet avec les parties prenantes pour créer les conditions d'un maintien en emploi de qualité des personnes atteintes de maladie chronique évolutive

## PROGRAMME

Formation qui permet d'acquérir les fondamentaux d'une intervention de conseil pour accompagner la mise en œuvre d'une démarche durable de maintien dans l'emploi des personnes atteintes de MCE.

législatif et réglementaire, rôle et responsabilité des acteurs dans l'entreprise

- Analyser une demande d'entreprise sur le sujet des MCE : MCE et impacts dans les contextes professionnels, repères juridiques, contexte

- Proposer une démarche d'accompagnement : étapes et outils de la démarche « Travailler avec une maladie chronique », mobiliser les parties prenantes dans une conduite de projet

## PÉDAGOGIE

- La démarche outillée : « Travailler avec une maladie chronique »
- Exercices et mise en situation tirés de cas concrets

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne

# ÉVALUER ET RÉGULER LA CHARGE DE TRAVAIL DES ÉQUIPES

## 12

### Public concerné

Managers, acteurs  
RH, consultants



### PRÉREQUIS

Avoir pris  
connaissance des  
10 questions sur La  
charge de travail  
disponible sur [anact.fr](http://anact.fr)

### Date

19 mai 2020

### Durée

1 jour

7h

9h-17h30

### Lieu

Anact - Lyon

### Prix

500 euros  
net de TVA

### OBJECTIFS

- Comprendre la notion de charge de travail
- Savoir évaluer la charge de travail
- Réguler la charge de travail

### PROGRAMME

Formation qui permet  
d'acquérir une méthode  
d'analyse et de régulation  
de la charge de travail. Elle  
peut être complétée par les  
formations : « Accompagner  
les transformations avec  
l'évaluation embarquée » et  
« Mettre en place des espaces  
de discussion »

- Partage d'un référentiel  
commun sur la notion de  
charge de travail

- Enjeux liés à l'évaluation de  
la charge de travail
- Appropriation de la  
démarche de régulation de  
la charge : grille d'analyse,  
acteurs mobilisables et  
leviers d'actions

### PÉDAGOGIE

- Échanges à partir de la réalité professionnelle des participants
- Travail à partir d'un cas pédagogique
- Mobilisation d'une démarche éprouvée

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne

# ANALYSER DES DONNÉES SOCIALES ET DÉFINIR DES INDICATEURS DE SANTÉ AU TRAVAIL

## 13

### Public concerné

Consultants,  
acteurs RH,  
médecin du travail,  
acteur de la  
prévention



### PRÉREQUIS

Télécharger  
gratuitement le kit ADS  
sur [anact.fr](http://anact.fr)

### Date

13 et 14 mai *ou*  
2 et 3 septembre  
2020

### Durée

2 jours  
14h  
9h-17h30

### Lieu

Anact - Lyon

### Prix

1 000 euros  
net de TVA

### OBJECTIFS

- Pouvoir analyser et interpréter vos données sociales pour améliorer les conditions de travail
- Acquérir une démarche pour définir vos indicateurs santé au travail
- Maîtriser l'outil ADS (Analyser ses Données Sociales)

### PROGRAMME

Formation qui permet d'acquérir les bases méthodologiques pour analyser ses données sociales et construire des indicateurs de santé au travail pertinents.

- Identification des liens entre conditions de travail, santé et parcours
- Identification des données pertinentes
- Traitement et analyse des données avec la méthode et l'outil ADS

- Valorisation et usage des données : articulation avec les autres éléments de diagnostic et intégration dans les pratiques de prévention
- Élaboration d'indicateurs cohérents et partagés
- Intégration des indicateurs de santé au travail dans le dialogue social

### PÉDAGOGIE

- *Kit méthodologique*
- *Analyse de cas et exercices pratiques*
- *Échanges à partir des contextes professionnels de chaque participant*



Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne

—  
**ACCOMPAGNER  
LES  
TRANSFORMATIONS**

# CO-CONSTRUIRE LES CHANGEMENTS AVEC LES SALARIES

# 14

## Public concerné

Consultants



## PRÉREQUIS

Accompagner un projet de transformation ou une démarche de QVT  
Télécharger le kit « Évaluation embarquée » disponible sur [anact.fr](http://anact.fr)

## Date

22 octobre 2020

## Durée

1 jour

7 heures

9h-17h30

## Lieu

Anact - Lyon

## Prix

500 euros  
net de TVA

## OBJECTIFS

- Mobiliser méthode permettant d'introduire la qualité de vie au travail lors de projets de transformation
- Identifier les différentes étapes de mise en œuvre : les acteurs-clefs et les moyens à mobiliser, les livrables à produire
- S'approprier les outils de l'évaluation embarquée
- Accompagner les groupes de travail
- Rôle et postures de l'animateur

## PROGRAMME

Journée de formation qui peut être un complément à la formation « Piloter une démarche QVT » et « Mettre en place des espaces de discussion »

- Contexte d'utilisation de la méthode
- Appropriation de la méthode : définition, principes, prérequis
- Identification des étapes clefs
  - Préparation : définition de l'ingénierie et mise en place d'un système d'acteurs
  - Animation des groupes de

travail : accompagnement à la production, présentation de méthodes et outils, conception des livrables

- Exploitation des résultats et action : accompagnement à la décision (choix des recommandations), mise en place du plan d'action et suivi
- Postures et conditions de réussite
- Décisions et mise en œuvre des préconisations

## PÉDAGOGIE

- Travail à partir d'un cas pédagogique
- Mobilisation de fiches outils et d'un kit méthodologique

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne



# COMPRENDRE ET AGIR SUR LES TRANSFORMATIONS NUMÉRIQUES DU TRAVAIL

# 15

## Public concerné

Salariés,  
managers, RH,  
élus,



## PRÉREQUIS

Lire et visionner  
les ressources  
documentaires fournies  
au moment de la  
préinscription

## Dates

19 novembre 2020

## Durée

1 jour  
7 heures  
9h-17h30

## Lieu

Anact - Lyon

## Prix

500 euros  
net de TVA

## OBJECTIFS

- Avoir une approche concrète des transformations numériques du travail
- S'approprier une méthode de mise en débat d'un projet
- Mieux prendre en compte les conditions de travail dans la stratégie numérique de l'entreprise

## PROGRAMME

Formation qui permet de faciliter la réflexion des acteurs engagés dans des projets de transformation numérique.

- Travail sur les représentations du numérique
- Repères pour comprendre et agir sur la transformation numérique

- Échanges et mise en dialogue des pratiques
- Mobilisation de « l'expérience travailleur » pour améliorer les projets de transformation

## PÉDAGOGIE

- *Pédagogie active et innovante alternant apports théoriques, échanges d'expériences et outils pratiques développés par le réseau Anact-Aract*
- *Initiation aux méthodes de cartographie des controverses sociotechniques pour faciliter la compréhension et hiérarchiser les enjeux*
- *Mise en situation à partir du jeu de rôle le « tribunal du numérique »*

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne

# INTERVENIR EN ENTREPRISE POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

# 16

## Public concerné

Consultants, chefs  
de projet



## PRÉREQUIS

Connaître  
l'organisation et les  
acteurs de l'entreprise

## Dates

4 et 5 juin 2020

## Durée

2 jours  
14 heures  
9h-17h30

## Lieu

Anact - Lyon

## Prix

1 000 euros  
net de TVA

## OBJECTIFS

- Savoir analyser une demande d'entreprise
- Construire une proposition d'intervention
- Mettre en œuvre et suivre la conduite de projet
- Construire le système d'acteurs en appui

## PROGRAMME

Formation socle qui permet d'acquérir les fondamentaux pour conduire une intervention paritaire sur les conditions de travail, depuis l'analyse d'une demande jusqu'à l'évaluation, dans une logique projet.

- Partage d'un référentiel commun autour de l'intervention en entreprise
- Étapes du processus

d'intervention : de la commande à l'analyse de la demande, posture de l'intervenant, diagnostic et restitution de l'intervention

- Développement et suivi d'un plan d'action
- Mise en place d'indicateurs de suivi pertinents
- Pérennisation des résultats de l'intervention : quelles traces laisse l'intervenant ?

## PÉDAGOGIE

- Exercices et exemples tirés de cas concrets

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne

# BIEN CONCEVOIR POUR NE PAS DÉCEVOIR : INTÉGRER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES PROJETS DE TRANSFORMATION

## 17

### Public concerné

Consultants, chefs  
de projet



### PRÉREQUIS

Être sensibilisé aux  
fondamentaux de  
l'ergonomie

### Dates

4 et 5 novembre  
2020

### Durée

2 jours  
14 heures  
9h-17h30

### Lieu

Anact - Lyon

### Prix

1 000 euros  
net de TVA

### OBJECTIFS

- Acquérir des repères pour comprendre les transformations du travail à l'occasion d'un projet d'investissement
- S'équiper d'une méthodologie de conduite du changement centrée sur la mobilisation de l'expérience des travailleurs dans le projet
- Savoir préparer et animer des ateliers de simulation du travail futur

### PROGRAMME

Formation qui permet d'acquérir les fondamentaux pour agir en prévention primaire sur les projets d'organisation, d'aménagement d'espace industriels et numériques et de mieux concilier performance et conditions de travail.

- Transformation du travail : entre promesses et menaces, rendre intelligible les enjeux
- Mobiliser l'expérience travailleur : quand et comment impliquer les futurs utilisateurs aux différentes étapes d'un projet ?
- Pronostiquer le travail futur : les compétences, les outils et méthodes à mobiliser (analyse de travail, scénarisation, simulation...) pour faire face à l'incertitude
- Co-concevoir : quelles relations construire entre les parties prenantes du projet ?

### PÉDAGOGIE

- Outils pratiques et grilles d'analyse
- Exercices, mises en situation et exemples tirés de cas concrets
- Jeu de rôle

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne

## WEBINAIRES



Vous êtes professionnel des ressources humaines, des relations sociales, de la prévention des risques professionnels ou encore de la conduite du changement et vous cherchez un format court pour appréhender rapidement l'amélioration des conditions de travail ? Les webinaires de l'Anact sont faits pour vous !

D'une durée de 30 à 45 minutes et animés par les experts du réseau Anact-Aract, nos webinaires abordent des sujets liés à la qualité de vie au travail, au management, à la prévention des risques professionnels ou encore à la transformation numérique. Ils vous permettent également d'interagir avec les participants et de poser vos questions aux animateurs.

L'accès aux webinaires est gratuit, sur inscription préalable. Après diffusion, chaque webinaire est gratuitement disponible en vidéo à la demande.

Rendez-vous sur notre chaîne de la plateforme Webikeo : <https://webikeo.fr/chaine/anact/>

Abonnez-vous à notre newsletter sur [anact.fr](https://anact.fr) pour connaître l'agenda de nos webinaires !

---

# DÉCOUVRIR NOS OFFRES EN LUDOPÉDAGOGIE



Notre gamme de jeux « Travail & Réalités » favorise une pédagogie ludique permettant aux acteurs de l'entreprise (responsables RH, préventeurs, représentants du personnel) et aux organismes qui les accompagnent (consultants, formateurs, acteurs de la santé) de s'approprier des méthodes et de conforter une réflexion sur les conditions de travail.

Par le jeu, chacun devient acteur et partie prenante de l'action du changement.

Rendus plus accessibles, les enjeux sont partagés et les participants deviennent porteurs de solutions.

Cette approche permet à chacun d'éprouver et de constater comment des changements simples peuvent impliquer une grande amélioration de la performance de l'entreprise.

Notre gamme comprend actuellement :

- 6 jeux de cartes :
  - Managinnov
  - les 3 jeux « Les Essentiels »
  - les RPS dans le Document Unique
- 2 jeux de plateaux :
  - Les RPS dans le Document Unique
  - Sexisme sans façon
- 1 jeu vidéo :
  - Ergasia, les territoires du travail (à venir en 2020)



**Disponibles sur [anact.fr](http://anact.fr)**  
rubrique « Services & outils »



35 €

### Managinnov Jeu de cartes pour améliorer la QVT par le management

Jeu de cartes permettant d'appréhender, de manière ludique et collaborative les questions de management, d'innovation organisationnelle et de qualité de vie au travail.

Jeu de sensibilisation aux risques, psychosociaux (RPS).



30 €

### Les risques psychosociaux dans le document unique Les cartes

Les Essentiels sont une gamme de jeu de cartes, simple, coopératif et opérationnel. Ils permettent de réaliser un état des lieux sur une thématique de manière collaborative.



30 €

### Les Essentiels de la QVT



30 €

### Les Essentiels Égalité professionnelle

Support pédagogique de la formation 6 de ce catalogue.

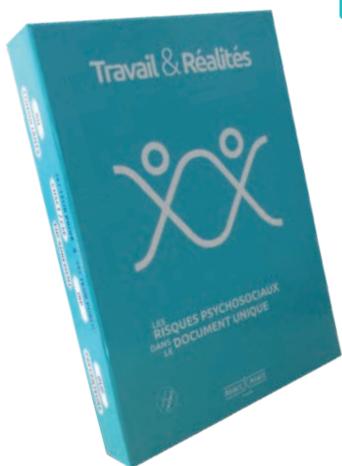


30 €

### Les essentiels Télétravail

Disponibles sur [anact.fr](http://anact.fr)  
rubrique « Services & outils »

## Les risques psychosociaux dans le document unique *Jeu pédagogique*



180 €

Ce jeu permet de retrouver le plaisir de parler du travail et de construire ensemble des solutions.

Il est au centre de la pédagogie des formations 8 et 9 de ce catalogue.



Jeu de sensibilisation pour apprendre à démasquer les différentes facettes du sexisme et savoir identifier les facteurs de risque dans les situations de travail au quotidien. Il facilite une prise de conscience du sujet et peut constituer ainsi la première étape d'une politique de prévention.



Au cœur de la pédagogie de la formation 7 de ce catalogue.

Disponibles sur [anact.fr](http://anact.fr)  
rubrique « sServices & outils »



**Prochainement**



Ergasia, les territoires du travail est un jeu vidéo de sensibilisation qui permet de tester ses connaissances en matière d'amélioration des conditions de travail.

À destination des :

- consultants,
- formateurs,
- préventeurs internes,
- enseignants.

Il permet d'explorer les champs :

- de la santé,
- du management,
- de l'égalité professionnelle,
- du numérique,
- des compétences et reconnaissance.

Le jeu vous est livré sous forme d'une clé usb



**Disponibles sur [anact.fr](http://anact.fr)**  
rubrique « Services & outils »



# MANAGER PAR LE TRAVAIL RÉEL : UNE NOUVELLE APPROCHE POUR CONCILIER PERFORMANCE ET QVT AU QUOTIDIEN LE MOOC !

Un **MOOC** destiné aux  
managers, conçu  
et réalisé par deux  
institutions reconnues.

#### **OBJECTIF:**

Comprendre le travail  
réel du collaborateur  
et le rôle du manager  
dans un contexte de  
transformation des  
entreprises.

[anact.fr](http://anact.fr)  
[emlyonx.em-lyon.com/](http://emlyonx.em-lyon.com/)

em  
lyon  
business  
school

**Anact**  
L'AGENCE NATIONALE  
POUR L'AMÉLIORATION  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL



# Le **mobile-learning** des **managers** pour **agir** sur la **Qualité de vie au travail**

Sensibilisez vos managers  
à la qualité de vie au travail  
avec la **formation sur mobile**

- ✓ Comprendre la QVT
- ✓ Agir avec mon équipe
- ✓ Agir dans l'entreprise



Découvrez cette formation : [anact.fr/mobile-learning](http://anact.fr/mobile-learning)  
Pour toute information : [contact@skillsday.com](mailto:contact@skillsday.com)

En partenariat avec :



ayming

Testez vos organisations  
et goûtez à la QVT

**Tzatziki**

**Cocktail**



Préparez du tzatziki ou des cocktails pour expérimenter les différentes formes d'organisation du travail et leurs effets en terme de performance et santé,

3 ou 4 équipes s'affrontent : elles ont les mêmes moyens et les mêmes tâches à réaliser mais sont organisées différemment.

Quelle équipe, quelle organisation du travail produira le meilleur résultat ?



Vous souhaitez proposer un tzatziki ou un cocktail ?  
Réunissez un minimum de 12 participants dans votre entreprise, nous organisons le reste ! (le nombre de participant déterminera la formule)

Pour plus d'informations (coût de l'animation, déroulé...) merci de contacter :  
[formations@anact.fr](mailto:formations@anact.fr)

# BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATIONS 2020

disponible sur [www.anact.fr](http://www.anact.fr)  
envoyer à : [formations@anact.fr](mailto:formations@anact.fr)

**INTITULÉ DE LA FORMATION :** .....

**CHOIX DES DATES :** .....

**PRIX** net de taxes (inclus : le déjeuner, les supports pédagogiques, le café d'accueil et les pauses) : .....

## ENTREPRISE :

Nom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : .....

## RESPONSABLE FORMATION OU SIGNATAIRE DE LA CONVENTION

Nom : ..... Prénom : .....

Tél : ..... Email : .....

## PARTICIPANT

Mme M.

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... CP lieu de naissance : .....

Commune et pays de naissance : .....

Fonction : .....

Tél : ..... Email : .....

## RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Entreprise : .....

Adresse (si différente de celle mentionnée ci-dessus) : .....

OPCO / Organisme paritaire collecteur (nom, adresse) : .....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente mentionnées au verso

*Responsable de traitement : chargée de l'administration des formations externes de l'Anact : [formations@anact.fr](mailto:formations@anact.fr)*

*Les informations vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné au service formation de l'Anact et sont utilisées aux seules fins de « gestion des stages ». La durée de conservation de ces données est de 3 ans. Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement des informations qui vous concernent en vous adressant à [serviceclients@anact.fr](mailto:serviceclients@anact.fr).*

*Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.*

Date :

Cachet et signature obligatoire :

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**Toute inscription ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin validé par la signature de la convention de formation.**

## ORGANISATION DES FORMATIONS

Le Règlement Intérieur, les éléments relatifs aux moyens et méthodes pédagogiques ainsi que les objectifs inscrits dans les différents programmes sont adressés par mail aux stagiaires lors de la convocation aux sessions.

Les horaires de formation sont contractuellement établis. Les stagiaires sont tenus de les respecter.

Conformément à la réglementation de la formation continue, les attestations de formation ne seront délivrés qu'à l'issue de la formation et sous réserve que le stagiaire l'ait suivie dans son intégralité.

## CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation à l'initiative du client doit être communiquée par écrit au moins 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

Pour toute annulation dans les 10 jours ouvrés précédents le 1<sup>er</sup> jour de formation, celle-ci doit être motivée par un cas de force majeure. À défaut, le client sera redevable de la moitié du coût de la formation non suivie.

En cas d'absence non motivée par un cas de force majeure au début ou en cours de stage, le client reste redevable de la totalité du coût de la formation non suivie.

L'Anact se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation dans les 15 jours ouvrés précédents le 1<sup>er</sup> jour de formation, dans des circonstances indépendantes de sa volonté et en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

## PRIX ET MODE DE RÈGLEMENT

Le prix par participant est indiqué sur chaque fiche de formation.

Les tarifs sont également consultables sur notre site internet et sur le catalogue de l'année en cours. Le règlement se fait à l'issue de la formation à la réception de la facture.

L'Anact est exonérée de TVA, en vertu de l'article 261-4 du code général des impôts.

Toute personne inscrite à Pôle Emploi, sur présentation d'un justificatif de moins de un mois, et finançant à titre personnel sa formation peut bénéficier d'un demi-tarif pour le coût pédagogique de la formation.

## ADMINISTRATION

Dès l'inscription validée, l'Anact adresse :

☉ un mail de confirmation au responsable formation et au stagiaire

☉ un mail de convocation au stagiaire avec une copie au responsable de formation

À l'issue de la formation : une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire, et une attestation de présence est envoyée à l'établissement financeur.

## PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME COLLECTEUR AGRÉÉ - OPCA

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le client, il appartient à celui-ci d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas avant le 1<sup>er</sup> jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client.

**N° déclaration d'activité : 82 69 P 646869**

**SIRET : 180 037 012 00051**

# PLANNING DES FORMATIONS

## CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

- 1. Piloter une démarche QVT *retrouvez cette formation en région : dates p. 45*
- 1.1 Piloter une démarche QVT
- 1.2 Piloter une démarche QVT
- 1.3 Piloter une démarche QVT
- 2. Les 4 leviers pour manager le travail d'équipe - *Nouveauté*
- 3. Mettre en place des espaces de discussion sur le travail
- 3.1 Mettre en place des espaces de discussion sur le travail
- 4. Animer des espaces de discussion sur le travail - *Nouveauté*
- 4.1 Animer des espaces de discussion sur le travail - *Nouveauté*
- 5. Analyser les situations de travail pour agir et former (Afest) - *Nouveauté*
- 6. Négocier un accord pour initier une dynamique sociale - *Nouveauté*

## PROMOUVOIR LE TRAVAIL COMME FACTEUR DE SANTÉ

- 7. Prévenir le risque de sexisme au travail - *Nouveauté*
- 7.1 Prévenir le risque de sexisme au travail - *Nouveauté*
- 8. Inscrire les RPS dans le DUERP *retrouvez cette formation en région : dates p. 45*
- 8.1 Inscrire les RPS dans le DUERP
- 8.2 Inscrire les RPS dans le DUERP
- 9. Devenez animateur du jeu pédagogique « les RPS dans le Document Unique »
- 9.1 Devenez animateur du jeu pédagogique « les RPS dans le Document Unique »
- 10. Entreprises : maintenez en emploi les personnes atteintes de maladies chroniques évolutives
- 10.1 Entreprises : maintenez en emploi les personnes atteintes de maladies chroniques évolutives
- 11. Consultants : accompagnez le maintien en emploi des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives
- 11.1 Consultants : accompagnez le maintien en emploi des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives
- 12. Évaluer et réguler la charge de travail des équipes
- 13.1 Analyser des données sociales et définir des indicateurs de santé au travail
- 13. Analyser des données sociales et définir des indicateurs de santé au travail

## ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS

- 14. Co-construire les changements avec les salariés - *Nouveauté*
- 15. Comprendre et agir sur les transformations numériques du travail - *Nouveauté*
- 16. Intervenir en entreprise pour améliorer les conditions de travail
- 17. Bien concevoir pour ne pas décevoir : intégrer les conditions de travail dans les projets de transformation

Les dates ci-après sont susceptibles d'être modifiées.  
Des sessions supplémentaires peuvent être programmées.  
N'hésitez pas à consulter notre site [anact.fr](http://anact.fr)

JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
15 et 16										
		18 et 19								
							8 et 9			2 et 3
								1		
		12						8		
				27 et 28						
									25 et 26	
			9			2				
					17 et 18					
28										
								29		
8, 9		et 5								
				6, 7	et 11					
							23, 24	et 15		
			2							
									17	
23 et 24										
							17 et 18			
		26								
									10	
				19						
				13 et 14						
							2 et 3			
								22		
									19	
					4 et 5					
									4 et 5	

# LES FORMATEURS

L'ensemble de nos formations est assuré par des chargé-e-s de mission du réseau Anact-Aract.

**Sinéad ABBOTT**

👉 *Anact Grand-Est*



Diplômée en « International Business Communications » et « Ingénierie de la Formation ». Elle est spécialisée dans la gestion des parcours professionnels et la Qualité de Vie au Travail.

**Pascal AIRAY**

👉 *Anact*



Diplômé en management des Ressources Humaines et en gestion socio-économique des organisations, il intervient notamment sur la QVT, la conduite du changement et le management.

**Karine BABULE**

👉 *Anact*



Titulaire d'un Master en Sciences de Gestion et Management des Ressources Humaines et Organisation, elle intervient sur l'égalité d'accès à la Qualité de Vie au Travail.

**Dominique BARADAT**

👉 *Anact Nouvelle-Aquitaine*



Ergonome, auteur ou co-auteur d'ouvrages sur la conduite de projet dans le processus de conception. Elle pilote le projet Travail et Maladies Chroniques Évolutives.

**Ludovic BUGAND**

👉 *Anact*



Ergonome et ingénieur. Il intervient sur le champ de la conduite de projets d'investissement, et accompagne les entreprises dans les projets de réorganisation.

**Florence CHAPPERT**

👉 *Anact*



Ingénieure et titulaire d'un DESS « Conseil et Formation dans les organisations », elle intervient sur les questions d'égalité professionnelle et de santé au travail, notamment concernant

la prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel.

**Agathe Dodin**

👉 *Anact*



Titulaire d'un Master en droit privé spécialité droit social, elle travaille sur les questions d'emploi et de maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

**Samantha DUCROQUET**

👉 *Anact*



Psychologue, elle intervient sur les champs de la QVT, de la conduite du changement et de la santé au travail.

**Evelyne ESCRIVA**

👉 *Anact*



Spécialiste des questions de santé au travail et d'usure professionnelle. Elle anime des échanges de pratiques, transfère des méthodes issues de l'analyse du travail auprès de managers.

### Fabien FRANCOU



👉 *Anact*

Diplômé en Gestion des Ressources humaines et en Ergonomie, il intervient sur la prévention des RPS, la QVT et sur le champ du dialogue social.

de compétences, management, innovation, performance et organisation, TPE.

### Marion GILLES



👉 *Anact*

Sociologue, elle intervient sur les problématiques de santé au travail. Elle est spécialiste des démarches de construction des indicateurs de santé au travail.

### Vincent MANDINAUD



👉 *Anact*

Titulaire d'un DEA en sociologie et anthropologie, Vincent intervient sur le champ de la transformation numérique des organisations de travail.

### Thierry PRADÈRE



👉 *Aract Occitanie*

Ergonome, psychologue du travail. Il intervient dans tout type et secteur d'entreprise sur les questions de santé, QVT et performance ainsi que sur le champ de la conduite de projets d'investissement.

### Ségolène JOURNOUD



👉 *Anact*

Titulaire d'un Master en management et psychologie des organisations, elle intervient sur les questions de QVT, en lien avec la mise en place d'espaces de discussion sur le travail.

### Aurélien MARLOIE



👉 *Anact*

Titulaire d'un master de Médiation dans les organisations, elle intervient sur les questions de dialogue social et de relations sociales ainsi que sur les espaces de discussion sur le travail au service de la QVT.

### Edouard ROBIN



👉 *Anact*

Sociologue, diplômé en management. Fort de son expérience en entreprise, il intervient sur les questions de transformations numériques des organisations et de prévention des risques professionnels.

### Sidonie KIEHL



👉 *Aract Pays de la Loire*

Titulaire d'un Master Management entrepreneuriat PSB. Elle intervient sur les thématiques

### Charles PARMENTIER



👉 *Anact*

Psychologue du travail et diplômé en management des ressources humaines. Il intervient sur la conduite concertée du changement.

### Clément RUFFIER



👉 *Anact*

Sociologue, spécialiste de la question de la participation des salariés aux décisions d'entreprise. Il accompagne les entreprises, les associations et les coopératives dans la gestion des conditions de travail lors de la mise en place de dispositifs participatifs.

# COORDONNÉES

## EN RÉGION

---

### **Anact**

192, avenue Thiers  
CS 800 31  
69457 Lyon Cedex 06  
Tél : 04 72 56 13 13  
[www.anact.fr](http://www.anact.fr)

### *AUVERGNE-RHÔNE-ALPES*

**Aract Auvergne-Rhône-Alpes**  
[auvergnerrhonealpes.aract.fr](http://auvergnerrhonealpes.aract.fr)

### **Siège**

14 rue Passet  
69007 Lyon  
Tél : 04 37 65 49 70

### **Site de Clermont-Ferrand**

Parc Technologique de la pardieu  
2 avenue Léonard de Vinci  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél : 04 73 44 35 35

### *BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ*

**Aract Bourgogne-Franche-Comté**  
[bourgognefranchecomte.aract.fr](http://bourgognefranchecomte.aract.fr)

### **Siège**

8 rond-point de la Nation  
Bât Apogée B  
21000 Dijon  
Tél : 03 80 50 99 86

### **Site de Besançon**

8 rue Alfred de Vigny  
25000 Besançon  
Tél : 03 81 25 52 80

### *BRETAGNE*

**Aract Bretagne**  
[bretagne.aract.fr](http://bretagne.aract.fr)

10 rue Nantaise  
35000 Rennes  
Tél : 02 23 44 01 44

### *CENTRE VAL DE LOIRE*

**Aract Centre-Val de Loire**  
[centre.aract.fr](http://centre.aract.fr)

43 avenue de Paris  
45000 Orléans  
Tél : 02 38 42 20 60

### *CORSE*

**Aract Corse**  
[corse.aract.fr](http://corse.aract.fr)

Chez Pôle Ceccaldi ESSO  
20090 Ajaccio  
Tél : 04 95 10 94 20

### *GRAND EST*

**Aract Grand-Est**  
[grandest.aract.fr](http://grandest.aract.fr)

### **Siège**

68 avenue de la République  
68000 Colmar  
Tél : 03 89 29 29 50

### **Site de Metz**

1 place du Pont à Seille  
57045 Metz Cedex 01  
Tél : 03 87 75 18 57

### **Site de Saint-Martin-sur-le-Pré**

Rue Charles Marie Ravel  
51520 Saint-Martin-sur-le-Pré  
Tél : 03 26 26 26 26

### *GUADELOUPE*

**Aract Guadeloupe**  
[guadeloupe.aract.fr](http://guadeloupe.aract.fr)

ZI de Jarry  
8-10 les Jardins de Houëlbourg  
97122 Baie Mahault Cedex  
Tél : 0590 60 73 82

### *HAUT DE FRANCE*

**Aract Haut de France**  
[hautsdefrance-aract.fr](http://hautsdefrance-aract.fr)

### **Siège**

197 rue Nationale  
59000 Lille  
Tél : 03 28 38 03 50

### **Site d'Amiens**

19 rue Victor Hugo  
BP 924  
80009 Amiens Cedex 1  
Tél : 03 22 91 45 10

### *ÎLE-DE-FRANCE*

**Aract Île-de-France**  
[aractidf.org](http://aractidf.org)

5 place du Colonel Fabien  
75010 Paris cedex  
Tél : 01 53 40 90 40

## MARTINIQUE

**Aract Martinique**  
martinique.aract.fr

ZI Acajou Californie  
97232 Le Lamentin  
Martinique  
Tél : 05 96 66 67 60

## NORMANDIE

**Aract Normandie**  
normandie.aract.fr

### Siège

Parc Athena  
12 rue Ferdinand Buisson  
14280 Saint-Contest  
Tél : 02 31 46 13 90

### Site de Rouen

108 avenue de Bretagne  
Immeuble Le Rollon  
76100 Rouen  
Tél : 02 32 81 56 40

## NOUVELLE AQUITAINE

**Aract Nouvelle-  
Aquitaine**  
aquitaine.aract.fr

### Siège

202 rue d'Ornano  
33000 Bordeaux  
Tél : 05 56 79 63 30

### Site de Limoges

Immeuble le Capitole  
46 avenue des Bénédictins  
87000 Limoges  
Tel : 05 55 11 05 60

### Site de Poitiers

ZI de la République II  
15 Ter rue Victor Grignard  
86000 Poitiers  
Tél : 05 49 52 25 78

## OCCITANIE

**Aract Occitanie**  
occitanie.aract.fr

### Siège

25 rue Roquelaine  
31000 Toulouse  
Tél : 05 62 73 74 10

### Site de Montpellier

1350 avenue Albert Einstein  
Le Phénix Bât 9  
34000 Montpellier  
Tél : 04 99 52 61 40

## PAYS DE LA LOIRE

**Aract Pays de la Loire**  
conditionsdetravail.com

10 rue de la Treillerie  
BP 80023  
49070 Beaucozéz Cedex  
Tél : 02 41 73 00 22

## PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

**Aract Provence-Alpes-  
Côte d'Azur**  
actmediterranee.fr

Europarc de Pichaury  
1330 rue Guilibert de  
la Lauzière - Bât C1  
13856 Aix en Provence  
Cedex 03  
Tél : 04 42 90 30 20

## LA RÉUNION

**Aract Réunion**  
arvise.aract.fr

ZI du Chaudron  
14 rue Pierre Aubert  
97490 Sainte Clotilde Cedex  
Tél : 02 62 41 52 32

## Les dates de formation en région

### **Auvergne-Rhône-Alpes :**

#### **Piloter une démarche QVT :**

- 9 et 10 avril 2020 à Clermont-Fd

#### **Inscrire les RPS dans le DUERP :**

- 26, 27 mars et 5 juin 2020 à  
Clermont-Fd

### **Ile-de-France**

#### **Piloter une démarche QVT :**

- 17 mars 2020

- 26 mai 2020

#### **Inscrire les RPS dans le DUERP :**

- 10 mars 2020

- 13 octobre 2020

### **Nouvelle-Aquitaine :**

#### **Piloter une démarche QVT :**

- 10 et 11 mars 2020 à Bordeaux

- 16 et 17 juin 2020 à Limoges

- 13 et 14 octobre à Poitiers

#### **Inscrire les RPS dans le DUERP :**

- 14 et 15 avril à Bordeaux

### **Occitanie :**

#### **Piloter une démarche QVT :**

- 12 et 13 mars 2020 à Montpellier

- 23 et 24 juin 2020 à Toulouse

#### **Inscrire les RPS dans le DUERP :**

- 12 et 13 mars 2020 à Toulouse

- 26 et 27 no

### **La Réunion**

#### **Piloter une démarche QVT :**

- 10 et 11 mars 2020

- 7 et 8 juillet 2020s

#### **Inscrire les RPS dans le DUERP :**

- 26, 27 mai et 1<sup>er</sup> septembre 2020

## Ce que disent nos stagiaires de nos formations

### **Piloter une démarche QVT**

*« Je repars avec des outils et des méthodes (outils de pilotage notamment) concrets et précis ».*

Christophe - Consultant indépendant

### **Inscrire les RPS dans le DUERP**

*« Je vois mieux de quoi il est question au sujet des RPS. Cela donne des repères et me permet enfin de mieux comprendre comment mettre en place un plan d'action ».*

Vincent - VIBRACOUSTIQUE

### **Analyse des données sociales et définition des indicateurs de santé au Travail**

*« Des cas pédagogiques variés qui permettent de voir comment utiliser l'outil et comment l'utiliser dans nos pratiques ».*

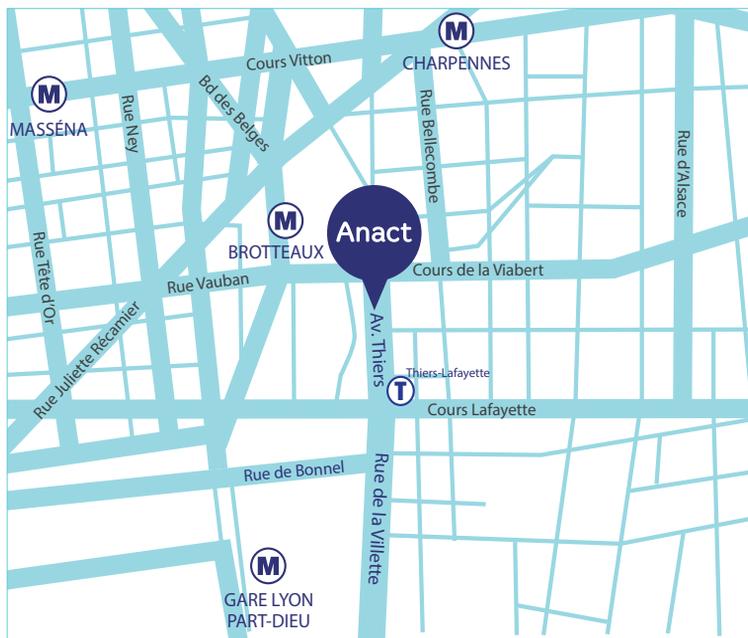
Morgane - Axia

### **Mettre en place des EDD**

*« Formation très opérationnelle. Des exemples clairs. Une méthodologie qui rassure et donne envie de passer à l'action ».*

Emmanuelle - DIRECCTE PACA

# ACCÈS



L'AGENCE NATIONALE  
POUR L'AMÉLIORATION  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Immeuble AUREALYS  
192 avenue Thiers  
69006 LYON  
Tél : 04 72 56 13 71  
[www.anact.fr](http://www.anact.fr)



## En transports en commun

De la gare SNCF  
Perrache :

- Prendre le  
Tramway T1 en  
direction de IUT  
Feysine
- Descendre à l'arrêt  
Thiers-Lafayette
- Rejoindre à pied  
le 192 avenue Thiers,  
à proximité



## À pied

Arrivé(e)s à la gare  
SNCF Part-Dieu :

- Prendre la sortie  
Part-Dieu Villette
- Rejoindre le  
192 avenue Thiers,  
à proximité  
**(à 8 minutes, à  
gauche en sortant  
de la gare SNCF puis  
tout droit)**

